

COMBATTRE LA DÉSINFORMATION EN AFRIQUE

Publication n° 2

Juillet 2024

INTRODUCTION

La désinformation est un problème massif qui déstabilise et dessert les démocraties en ce qu'elle détourne des vrais enjeux, polarise les idées et exacerbe les tensions. Pourtant les États africains ne semblent pas prendre la juste mesure de la situation. Pour beaucoup, les bienfaits démocratiques de la liberté d'expression sont supérieurs à ses inconvénients, quand bien-même l'absence totale de régulation induit une amplification du phénomène de la désinformation qui menace l'état démocratique des pays africains et la confiance des citoyens dans les institutions. Pour d'autres, la liberté d'expression est évidemment une condition nécessaire à la bonne santé démocratique d'un pays, mais elle ne peut justifier la propagation incontrôlée et en toute impunité de fausses informations qui nuisent profondément au fonctionnement démocratique qu'elle est censée incarner. Internet constitue un espace public élargi qui peut susciter un engagement politique, en particulier chez les jeunes, et qui participe donc d'un ancrage démocratique. Cependant, il peut aussi devenir le théâtre de phénomènes manipulateurs liés à la désinformation qui menacent la stabilité du continent et le processus de démocratisation.

Face à ce constat, Polaris ASSO a mené au Sénégal, au Bénin et en Côte d'Ivoire une enquête par questionnaire, de grande envergure ainsi que des entretiens avec des spécialistes de la question qui nous ont permis de dégager les grands enjeux entourant la désinformation en Afrique de l'Ouest, mais aussi de formuler des pistes d'actions et des recommandations dans la lutte contre ce phénomène : encadrement par la loi, implication des plateformes, vérification de l'information, mobilisation de la société civile et éducation.

ZOOM SUR L'ENQUÊTE

Enquête menée entre décembre 2023 et février 2024

1115 personnes interrogées majoritairement au Sénégal :



provenant des grands centres urbains (Dakar (18%), Kaolack (10%), Saint Louis (10%), Ziguinchor (10%)...)



diplômés du secondaire à 22% et du supérieur à 22% également.



49% de femmes et 51% d'hommes, des chiffres représentatifs de la population sénégalaise.⁽¹⁾



71% de jeunes de moins de 35ans, des chiffres également représentatifs de la population sénégalaise⁽²⁾

30 journalistes, enseignants, chercheurs et autres spécialistes des questions de désinformation, interrogés.

À l'issue de nos différents entretiens, nous avons pu formuler les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION N°1

De la nécessité de réglementer tout en préservant la liberté d'expression

Si la désinformation n'est pas un phénomène nouveau, les réseaux sociaux lui ont donné une toute autre dimension, et l'absence de régulation a rendu la prolifération de 'fake news' en ligne incontrôlable. Ainsi, si nous souhaitons nous attaquer efficacement à ce phénomène, il apparaît nécessaire de mettre en place un cadre réglementaire et législatif plus strict. C'est l'un des principaux enseignements sortis de notre démarche de recherche-action.

Pour l'ancien rédacteur en chef d'Africa Check Samba Dialimpa Badji « *la répression n'est pas une solution* », mais il faut une réponse étatique à la hauteur afin que « *les plateformes ne soient pas des zones de non droit* ».⁽³⁾

1. Selon l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), 75% des sénégalais avait moins de 35ans en 2023.

2. Selon les chiffres de l'ANSD, le Sénégal comptait 49,4% de femmes et 50,6% d'hommes en 2023. Notre enquête comprend 49,24% de femmes et 50,76% d'hommes

3. Samba Dialimpa Badji, doctorant à l'université Osloomet, ancien rédacteur en chef d'Africa Check et partie prenante du projet « Decoding Digital Media in African regions of Conflict ». Entretien réalisé le 25 janvier 2023.

Depuis 2016, les lois s'attaquant aux fausses informations ont presque doublé en Afrique, mais elles ont souvent servi d'outils de limitation à la liberté d'expression et ont fait augmenter l'autocensure médiatique et politique (cas du Bénin⁽⁴⁾ avec son Code du numérique de 2018 qui aurait participé à la neutralisation des médias ou de la loi ivoirienne sur la presse de 2017 qui a été critiquée pour avoir servi à réprimer des journalistes). Ces lois illustrent la tendance alarmante des gouvernements à utiliser ce phénomène comme prétexte pour faire taire la dissidence en ligne.⁽⁵⁾

Le principal problème réside dans le manque de transparence de ces lois qui, la plupart du temps, ne nécessitent aucune preuve de préjudice pour que leur auteur soit puni et peuvent ainsi être appliquées de manière arbitraire, à l'encontre des normes internationales. C'est par exemple le cas de l'article 255 du code pénal sénégalais qui criminalise la publication de fausses nouvelles mais qui offre un pouvoir discrétionnaire trop important aux personnes qui l'appliquent.⁽⁶⁾ Et en effet, pour la journaliste et chercheuse Dieynaba Thiombane, « *la loi sur les fausses informations au Sénégal est très mal utilisée* »⁽⁷⁾, ce qui mène parfois à des arrestations arbitraires de journalistes sénégalais. Ce fut le cas par exemple de Pape Alé Niang, incarcéré à plusieurs reprises pour avoir commenté l'affaire O. Sonko et critiqué le pouvoir en place.⁽⁸⁾⁽⁹⁾

Il existe pourtant des outils offrant un cadre intéressant pour plus de transparence en ce sens et qui mériteraient d'être davantage connus. On peut par exemple citer la Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information, un instrument juridique adopté par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples en 2019 et qui appelle les États à abroger les lois criminalisant les 'fake news' dans le but de mieux protéger la liberté d'expression et l'accès à l'information.⁽¹⁰⁾⁽¹¹⁾

Mais puisque cette déclaration demeure non contraignante juridiquement, elle n'a qu'une portée limitée et n'est pas appliquée de manière effective. On peut cependant contribuer à sa vulgarisation afin de contrer le manque de volonté politique.⁽¹²⁾

Pour René Edouard Mendis, coordinateur de programmes régionaux à Social Change Factory, « *l'État doit prendre ses responsabilités* » et conduire une véritable politique nationale contre la désinformation.⁽¹³⁾ Mais lutter contre ce phénomène sans entraver la liberté d'expression constitue un enjeu majeur et ne peut se faire efficacement si nous n'impliquons pas les plateformes numériques.

! À RETENIR

- Il est nécessaire de mettre en place un cadre réglementaire et législatif plus strict pour lutter contre la désinformation.
- Les lois adoptées jusqu'à présent par les États africains ont souvent servi à limiter la liberté d'expression et à museler les critiques.
- Il est crucial de trouver un équilibre entre la lutte contre la désinformation et la protection de la liberté d'expression.

RECOMMANDATION N°2

Collaborer avec les plateformes médiatiques pour intervenir à la source

Si certains États africains ont déjà été conduits à collaborer avec les grandes plateformes numériques, on observe un manque d'engagement en Afrique de ces dernières qui ont tendance à donner la priorité à la suppression des contenus inauthentiques dans les pays politiquement influents.⁽¹⁴⁾

4. Wardle Claire et Derakhshan Hossein. « Information disorder : Toward an interdisciplinary framework for research and policy making ». Council of Europe report, 09/2017.

5. Cunliffe-Jones Peter. « Lutte contre la désinformation en Afrique : pour une autre approche face à l'inefficacité des lois ». Africa Check, 04/06/2021.

6. « Au Bénin, les médias en ligne sommés de cesser leur activité ». Le Monde avec AFP, 15 juillet 2020.

7. « Côte d'Ivoire : deux journaux condamnés pour 'fausses informations' ». Africanews, 31 mars 2020.

8. « Senegal: Les lois visant à lutter contre les 'fausses nouvelles' doivent être conformes aux normes internationales ». Article 19, 04/07/2022.

9. Dieynaba Thiombane, journaliste et chercheuse dans le projet META check pour Africa check. Entretien réalisé le 23 janvier 2024.

10. « Sénégal : RSF dénonce le nouvel emprisonnement de Pape Alé Niang ». Reporters sans frontières, 16 août 2023.

11. « Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information en Afrique 2019 ». Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, 10/11/2019.

12. « Lutte contre la désinformation en Afrique : les droits de l'homme doivent primer ». EUvsDisinfo, 03/11/2023.

13. René Edouard Mendis, coordinateur de programmes régionaux (Afrique de l'Ouest et centrale) depuis 2019 à Social Change Factory. Entretien réalisé le 01 février 2024.

14. Soto-Mayor Guillaume, Mare Admire et Onanina Valdez. « Comprendre la désinformation en Afrique ». Le Grand Continent, 26 octobre 2023.

Et si la plateforme Facebook possède par exemple des procédures de signalement de 'fake news' et supprime automatiquement certains comptes clairement inauthentiques⁽¹⁵⁾, cela ne suffit pas face au flot de désinformation qui inonde les réseaux sociaux africains, en particulier lors des élections ou en période de crise.

Au Sénégal, le Regroupement des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (Restic) a déposé une plainte contre TikTok auprès de la Commission sénégalaise pour la protection des données personnelles pour non-respect de la législation en vigueur⁽¹⁶⁾, mais les exemples de ce type sont très rares.

Pour la chercheuse Tessa Knight et la journaliste Laura Feal, il faut que les plateformes s'investissent davantage en Afrique et qu'elles intègrent les langues locales dans leur travail afin de toucher un public plus large et susciter un plus fort engagement citoyen⁽¹⁷⁾. Dans le même temps, cela implique que les États africains exigent des plateformes numériques qu'elles fassent preuve de plus de transparence dans leurs modalités de régulation.

! À RETENIR

- La collaboration entre les États africains et les plateformes numériques pour lutter contre la désinformation est insuffisante.
- Il est nécessaire que les plateformes investissent davantage en Afrique, en intégrant les langues locales et en étant plus transparentes.

RECOMMANDATION N°3

Promouvoir Le Fact checking et l'éducation à la vérification des faits

Le fact checking est un anglicisme qui désigne la vérification de faits énoncés dans un discours médiatique.⁽¹⁸⁾

Il s'agit en fait de vérifier des informations qui deviennent virales en ligne afin de les recontextualiser et de démonter les contenus mensongers qu'elles véhiculent afin d'offrir un accès à des informations fiables.

Il existe plusieurs initiatives de ce type en Afrique : l'association Africa Check fut la toute première, mais d'autres plateformes similaires et alimentées par des journalistes locaux fleurissent ailleurs sur le continent (Congo Check en RDC, StopBlabla au Cameroun, Fasocheck au Burkina Faso, GuineeCheck en Guinée, mais aussi Africivistes, PesaCheck...).

Ces organisations travaillent déjà avec les plus grosses plateformes numériques comme Facebook, WhatsApp ou Instagram. C'est par exemple le cas du bureau d'Africa Check à Dakar qui a récemment noué un partenariat avec Meta afin de développer un programme de vérification de contenus sur les réseaux sociaux.⁽¹⁹⁾

Pour Béatrice Œuvrera, le fact checking est aujourd'hui « *ce qui marche le mieux* »⁽²⁰⁾. Preuve en est, l'UNESCO a elle-même initiée un programme de ce type à destination de 14 pays d'Afrique, dont le Sénégal.⁽²¹⁾

Grégoire Lemarchand rappelle que ce travail immense ne consiste pas seulement à déterminer si une information est vraie ou fausse, mais qu'il exige une grande rigueur, de la nuance et du contexte, surtout sur un continent aussi vaste et diversifié que l'Afrique. Pour lui, le fact checking est important mais il « *n'entend pas régler le problème de la désinformation* »⁽²²⁾. Aussi, pour la journaliste Alice Djiba, si « *les organisations font un travail remarquable* », les initiatives restent disparates et insuffisantes face à l'ampleur du phénomène.⁽²³⁾ Or, la lutte contre la désinformation nécessite des solutions à long terme, pensées au niveau local, avec un renforcement des médias indépendants, mais aussi une sensibilisation et une éducation de la société civile à ces enjeux majeurs.

15. « Facebook supprime 265 comptes soupçonnés de diffuser des 'fake news' en Afrique ». Jeune Afrique, 17 mai 2019

16. « Données personnelles: TikTok doit respecter les règles sénégalaises ». RFI, 28 mars 2023 & Houeto Christelle. « Violations des lois sur la confidentialité des données : RESTIC du Sénégal dépose une plainte contre TikTok ». Africa Cybersécurité Magazine, 03 août 2023.

17. « Hausse de la désinformation intérieure en Afrique ». Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 18 octobre 2021 & Soto-Mayor Guillaume, Mare Admire et Onanina Valdez. « Comprendre la désinformation en Afrique ». Le Grand Continent, 26 octobre 2023 & Laura Feal, journaliste, consultante en gestion de projet et chercheuse indépendante. Entretien réalisé le 22 décembre 2023.

18. Site L'internaute : « Fact checking ». Consulté le 11 novembre 2023.

19. Ziani Ambrine. « Trois initiatives pour lutter contre la désinformation en Afrique ». Stratégies, 19 juillet 2023.

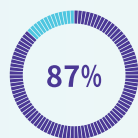
20. Œuvrera Béatrice. Liberté d'expression, haine en ligne et désinformation : retour d'expérience de Meta. Légipresse, 2022, N°67. Pages 69 à 73.

21. Site officiel de l'Unesco : « L'UNESCO s'associe à d'autres agences onusiennes pour mieux combattre l'infodémie liée à la COVID-19 ». 17 septembre 2020.

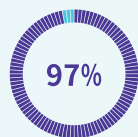
22. Lemarchand Grégoire. Le rôle des cellules de fact-checking dans la lutte contre la désinformation. Légipresse, 2022, N°67. Pages 87 à 91.

23. Alice Djiba, journaliste et Directrice exécutive de Infoelles. Entretien réalisé le 16 janvier 2024.

L'enquête terrain révèle d'ailleurs un manque criant de connaissance sur les sites de vérification d'informations et les structures de lutte contre la désinformation au Sénégal.



- 87% des répondants ne connaissent pas de sites de vérification d'informations.



- 97% des répondants ne connaissent pas de structures de lutte contre la désinformation au Sénégal. ⁽²⁴⁾

CONNAISSEZ VOUS DES SITES OU DES STRUCTURES DE LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION ?

! À RETENIR

- Le fact-checking est reconnu comme un moyen efficace de lutter contre la désinformation, mais il ne s'agit pas d'une solution miracle.
- Il est nécessaire de mettre en place des solutions à long terme, telles que le renforcement des médias indépendants.

RECOMMANDATION N°4

Soutenir la presse indépendante

Une presse forte et indépendante est absolument nécessaire à la bonne santé d'un régime démocratique. Les journalistes et les médias au sens large ont une grande responsabilité dans la qualité du traitement de l'information et face au fléau que constitue la désinformation. ⁽²⁵⁾ Leur responsabilisation apparaît ainsi absolument essentielle. Évidemment, le flux rapide de l'information sur les réseaux sociaux les oblige à produire en vitesse, cependant ils se doivent de promouvoir les bonnes pratiques et de se plier à la rigueur du travail journalistique afin de produire de l'information de qualité. ⁽²⁶⁾

L'édification de chartes de déontologie permet, en ce sens, de poser un cadre et participe à une plus grande transparence du travail journalistique. Reporter Sans Frontières a par exemple développé le label Journalist Trust Initiative qui définit un certain nombre de standards journalistiques. ⁽²⁷⁾ Mais l'État doit également prendre ses responsabilités en réglementant et en donnant les moyens nécessaires au bon fonctionnement des médias, en dehors des logiques politiques et économiques qui peuvent les contraindre.

En ce sens, l'ONG OXFAM a formulé quelques recommandations afin de garantir l'indépendance des médias et le pluralisme dans l'information : établir des seuils afin de limiter les concentrations de médias au sein d'un même groupe, imposer une gouvernance et un actionnariat plus démocratiques et transparents dans les médias, garantir l'indépendance des organes de régulation des médias, créer de nouveaux statuts juridiques pour les entreprises de presse, travailler à la répression du trafic d'influence afin de limiter les pressions sur les rédactions, généraliser les financements participatifs des médias pour offrir une meilleure ⁽²⁸⁾ indépendance économique et éditoriale aux médias, etc.

Joe Marone (journaliste pour Radio Futur Média) : « Un journaliste crédible ne peut pas être l'auteur de désinformation ». ⁽²⁹⁾

! À RETENIR

- Une presse forte et indépendante est indispensable au bon fonctionnement d'un régime démocratique.
- Les journalistes et les médias ont la responsabilité de fournir une information de qualité et de lutter contre la désinformation.
- L'élaboration de chartes de déontologie et de labels comme le Journalist Trust Initiative de RSF permet d'encadrer le travail journalistique et de garantir sa transparence.
- L'État doit jouer un rôle crucial en réglementant et en soutenant les médias, en veillant à leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques.

24. Résultat de notre enquête de terrain menée dans tout le Sénégal.

25. « Le journalisme indépendant : en quoi il est vital et comment mieux le protéger ». Liberties, 28 octobre 2021.

26. Laura Feal, journaliste et chercheuse indépendante : « La rapidité nous oblige à produire en vitesse », mais « le journaliste doit apprendre à publier dans le timing de la vérification et non de la demande de publication ». Entretien réalisé le 22 décembre 2023.

27. Site officiel de Reporter Sans Frontières : « Journalism Trust Initiative ». <https://rsf.org/fr/journalism-trust-initiative>.

28. Site officiel d'OXFAM : « Média Crash : les médias aux mains de quelques milliardaires ». <https://www.oxfamfrance.org/actualite/media-crash-les-medias-aux-mains-de-quelques-milliardaires/>.

29. Joe Marone, journaliste et formateur. Entretien réalisé le 30 novembre 2023.

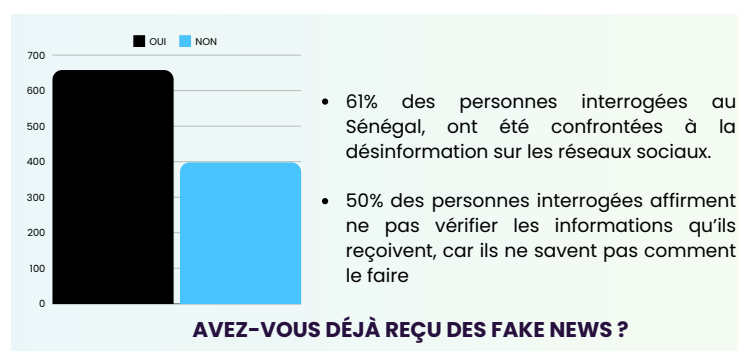
RECOMMANDATION N°5

Éduquer et former les populations à la désinformation

Pour Béatrice Œuvrera, s'il faut des lois, il faut aussi et surtout renforcer l'esprit critique des individus.⁽³⁰⁾ Cette question du manque de formation des populations aux médias et à la désinformation a été au cœur de la 7ème édition du Forum international de Dakar pour la Paix et la Sécurité en Afrique en 2021.⁽³¹⁾ En effet, lorsque les citoyens consomment et rediffusent du contenu, ils participent - souvent sans le vouloir - à la propagation des 'fake news'. D'où l'importance de sensibiliser et d'outiller les populations pour lutter efficacement et durablement contre la désinformation et ses conséquences.

Pour le journaliste Joe Marone, il est important de former les populations au numérique et à la détection de 'fake news', mais aussi aux sanctions qui existent contre la désinformation.⁽³²⁾ Cependant, très peu d'actions ont pour l'instant été menées par les pouvoirs publics en ce sens. Ainsi, certaines organisations de fact checking mènent des campagnes locales d'alphabétisation numérique et de sensibilisation afin d'apprendre aux populations comment s'informer correctement sur internet. On peut par exemple citer le programme d'éducation aux médias d'Africa Check au Sénégal ou les interventions de Génération Innovante dans les écoles et sur Facebook en Côte d'Ivoire.⁽³³⁾

Il faut mener des campagnes locales avec des équipes diversifiées parlant couramment plusieurs langues nationales afin de toucher un public plus large, en particulier dans des pays où la pluralité des langues parlées rend toute modération ou vérification d'informations plus complexe.⁽³⁴⁾ Quant au public, ces programmes doivent s'adresser en particulier aux profils les plus vulnérables comme les personnes âgées qui « ont tendance à croire tout ce qu'elles voient sur les réseaux sociaux »⁽³⁵⁾ et les jeunes qui sont « les cibles privilégiées de la désinformation politique ».⁽³⁶⁾



Lors de notre enquête de terrain menée dans tout le Sénégal, 61% des personnes interrogées (majoritairement des jeunes puisque plus de 50% d'entre elles avaient moins de 30 ans) ont affirmé avoir déjà été confronté à la désinformation sur les plateformes sociales en ligne.⁽³⁷⁾ Il convient de souligner que les répondants étaient majoritairement des personnes éduquées (diplômées du secondaire ou du supérieur) et étaient donc plus susceptibles de posséder les armes nécessaires pour repérer et savoir traiter les 'fake news'. Or, seulement 50% d'entre eux affirment vérifier les informations qu'ils reçoivent, car ils ne savent pas comment le faire, d'où l'importance du travail de sensibilisation et d'éducation qui engage la responsabilité de toutes les composantes de la société.

Marc Abolfan (Reporter sans frontière) : « La jeunesse qui est sur les réseaux sociaux est très vulnérable ».⁽³⁸⁾

! À RETENIR

- Le manque d'esprit critique et de compétences numériques des populations contribue à la propagation de la désinformation.
- Des actions de sensibilisation et de formation doivent être menées à grande échelle pour outiller les citoyens et ces actions doivent être adaptées aux différents contextes locaux et linguistiques.
- Les programmes d'éducation aux médias doivent cibler les populations les plus vulnérables, comme les jeunes et les personnes âgées.
- Il est crucial de responsabiliser tous les acteurs de la société pour lutter efficacement contre la désinformation.

30. Œuvrera Béatrice. Liberté d'expression, haine en ligne et désinformation : retour d'expérience de Meta. L'Égipresse, 2022, N°67. Pages 69 à 73.

31. « Actes de la Septième édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique ». Dakar, les 06 et 07 décembre 2021.

32. Joe Marone, journaliste et formateur. Entretien réalisé le 30 novembre 2023.

33. Corroy Laurence et Apo Yanon Géraldine. « L'éducation aux médias et au numérique dans les curricula des pays francophones d'Afrique de l'Ouest ». Ligne sud, 2019. & Site officiel d'Africa check : « Notre travail d'éducation aux médias ».

34. Soto-Mayor Guillaume, Mare Admire et Onanina Valdez. « Comprendre la désinformation en Afrique ». Le Grand Continent, 26 octobre 2023 & Entretien avec Laura Feal, journaliste, consultante en gestion de projet et chercheuse indépendante. Entretien réalisé le 22 décembre 2023.

35. Dieynaba Thiombane, journaliste et chercheuse dans le projet META check pour Africa check. Entretien réalisé le 23 janvier 2024.

36. Maateuw Mbaye, chargé de la protection et de l'espace civique chez ARTICLE 19 Afrique de l'ouest & Sidibé Salifou, (responsable Polaris Association en Côte d'Ivoire) : « Les jeunes sont très exposés à la désinformation. »

37. Résultat de notre enquête de terrain menée dans tout le Sénégal.

38. Marc Abolfan, Regional Manager Africa pour Reporter sans frontière.

BIBLIOGRAPHIE

1. Selon l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), 75% des sénégalais avait moins de 35ans en 2023.
2. Selon les chiffres de l'ANSD, le Sénégal comptait 49,4% de femmes et 50,6% d'hommes en 2023. Notre enquête comprend 49,24% de femmes et 50,76% d'hommes
3. Samba Dialimpa Badji, doctorant à l'université Oslomet, ancien rédacteur en chef d'Africa Check et partie prenante du projet « Decoding Digital Media in African regions of Conflict ». Entretien réalisé le 25 janvier 2023.
4. Wardle Claire et Derakhshan Hossein. « Information disorder : Toward an interdisciplinary framework for research and policy making ». Council of Europe report, 09/2017.
5. Cunliffe-Jones Peter. « Lutte contre la désinformation en Afrique : pour une autre approche face à l'inefficacité des lois ». Africa Check, 04/06/2021.
6. « Au Bénin, les médias en ligne sommés de cesser leur activité ». Le Monde avec AFP, 15 juillet 2020.
7. « Côte d'Ivoire : deux journaux condamnés pour 'fausses informations' ». Africanews, 31 mars 2020.
8. « Senegal: Les lois visant à lutter contre les 'fausses nouvelles' doivent être conformes aux normes internationales ». Article 19, 04/07/2022.
9. Dieynaba Thiombane, journaliste et chercheuse dans le projet META check pour Africa check. Entretien réalisé le 23 janvier 2024.
10. « Sénégal : RSF dénonce le nouvel emprisonnement de Pape Alé Niang ». Reporters sans frontières, 16 août 2023.
11. « Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information en Afrique 2019 ». Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, 10/11/2019.
12. « Lutte contre la désinformation en Afrique : les droits de l'homme doivent primer ». EUvsDisinfo, 03/11/2023.
13. René Edouard Mendis, coordonateur de programmes régionaux (Afrique de l'Ouest et centrale) depuis 2019 à Social Change Factory. Entretien réalisé le 01 février 2024.
14. Soto-Mayor Guillaume, Mare Admire et Onanina Valdez. « Comprendre la désinformation en Afrique ». Le Grand Continent, 26 octobre 2023.
15. « Facebook supprime 265 comptes soupçonnés de diffuser des « fake news » en Afrique ». Jeune Afrique, 17 mai 2019
16. « Données personnelles: 'TikTok doit respecter les règles sénégalaises' ». RFI, 28 mars 2023 & Houeto Christelle. « Violations des lois sur la confidentialité des données: RESTIC du Sénégal dépose une plainte contre TikTok ». Africa Cybersécurité Magazine, 03 août 2023.
17. « Hausse de la désinformation intérieure en Afrique ». Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 18 octobre 2021 & Soto-Mayor Guillaume, Mare Admire et Onanina Valdez. « Comprendre la désinformation en Afrique ». Le Grand Continent, 26 octobre 2023 & Laura Feal, journaliste, consultante en gestion de projet et chercheuse indépendante. Entretien réalisé le 22 décembre 2023.
18. Site L'internaute : « Fact checking ». Consulté le 11 novembre 2023.
19. Ziani Ambrine. « Trois initiatives pour lutter contre la désinformation en Afrique ». Stratégies, 19 juillet 2023.
20. Œuvrera Béatrice. Liberté d'expression, haine en ligne et désinformation : retour d'expérience de Meta. Légipresse, 2022, N°67. Pages 69 à 73.
21. Site officiel de l'Unesco : « L'UNESCO s'associe à d'autres agences onusiennes pour mieux combattre l'infodémie liée à la COVID-19 ». 17 septembre 2020.
22. Lemarchand Grégoire. Le rôle des cellules de fact-checking dans la lutte contre la désinformation. Légipresse, 2022, N°67. Pages 87 à 91.
23. Alice Djiba, journaliste et Directrice exécutive de Infoelles. Entretien réalisé le 16 janvier 2024.
24. Résultat de notre enquête de terrain menée dans tout le Sénégal.
25. « Le journalisme indépendant : en quoi il est vital et comment mieux le protéger ». Liberties, 28 octobre 2021.
26. Laura Feal, journaliste et chercheuse indépendante : « La rapidité nous oblige à produire en vitesse », mais « le journaliste doit apprendre à publier dans le timing de la vérification et non de la demande de publication ». Entretien réalisé le 22 décembre 2023.
27. Site officiel de Reporter Sans Frontières : « Journalism Trust Initiative ». <https://rsf.org/fr/journalism-trust-initiative>.
28. Site officiel d'OXFAM : « Média Crash : les médias aux mains de quelques milliardaires ». <https://www.oxfamfrance.org/actualite/media-crash-les-medias-aux-mains-de-quelques-milliardaires/>.
29. Joe Marone, journaliste et formateur. Entretien réalisé le 30 novembre 2023.
30. Œuvrera Béatrice. Liberté d'expression, haine en ligne et désinformation : retour d'expérience de Meta. Légipresse, 2022, N°67. Pages 69 à 73.
31. « Actes de la Septième édition du Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique ». Dakar, les 06 et 07 décembre 2021.
32. Joe Marone, journaliste et formateur. Entretien réalisé le 30 novembre 2023.
33. Corroy Laurence et Apo Yanon Géraldine. « L'éducation aux médias et au numérique dans les curricula des pays francophones d'Afrique de l'Ouest ». Ligne sud, 2019. & Site officiel d'Africa check : « Notre travail d'éducation aux médias ».
34. Soto-Mayor Guillaume, Mare Admire et Onanina Valdez. « Comprendre la désinformation en Afrique ». Le Grand Continent, 26 octobre 2023 & Entretien avec Laura Feal, journaliste, consultante en gestion de projet et chercheuse indépendante. Entretien réalisé le 22 décembre 2023.
35. Dieynaba Thiombane, journaliste et chercheuse dans le projet META check pour Africa check. Entretien réalisé le 23 janvier 2024.
36. Maateuw Mbaye, chargé de la protection et de l'espace civique chez ARTICLE 19 Afrique de l'ouest & Sidibé Salifou, (responsable Polaris Association en Côte d'Ivoire) : « Les jeunes sont très exposés à la désinformation. »
37. Résultat de notre enquête de terrain menée dans tout le Sénégal.
38. Marc Abolfan, Regional Manager Africa pour Reporter sans frontière.

MENTIONS LÉGALES

POLARIS ASSO, www.polaris-asso.org

Rédaction : Cabinet 360°

Date de publication : Juillet 2024